CoPLER

APPROBATION : 24/03/2022

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Plan des servitudes d'utilité publique

Saint-Priest-la-Roche

epures
Agence d'urbanisme de la région stéphanoise

N

0 100 200 m

AC1 Servitudes de protection des monuments historiques classés et inscrits

I1 Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz

Zone Natura 2000

I4 Servitudes au voisinage d'une ligne électrique aérienne ou souterraine